

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 18 février 2015

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 06/02/2015
Date d'affichage 09/02/2015
Date de publication : 20/02/2015
Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents 9
Votants 9

L'an deux mille quinze,
Le 18 février à 20 h 30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur
Jean-François LAMOTTE, Maire

Etaient Présents :

Jean-François LAMOTTE, Maire – Sylvain LACOUR – Jean-
François LAHAYE Adjoints - Bernard OLIVIER – Marylène
GUIFFARD – Christel COUPPEY – François-Xavier
COUPPEY -Christophe CAILLOT – Séverine HERBERT -
Bernard CHARDOT

Absents excusés : Patrice LECESNE, donne pouvoir à Bernard
CHARDOT

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : M. Jean-François LAHAYE

Approbation du dernier compte-rendu

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de réunion du conseil du 14 janvier 2015,
qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2015 – 8

Devis Entreprise VANTOMME

2 chargements de remblai ont été déposés dans la chasse du Damet (Chemin rural 16) à
l'initiative de M. Jean-Michel BOLLUT. Un devis a été soumis au Conseil Municipal pour
étaler ce remblai. Le Conseil Municipal refuse et décide de ne pas accepter le devis de
travaux qui n'ont pas été demandés par mairie.

.

Esquisse n° 2 salle de convivialité : fiche de validation

Une fiche de validation avec des remarques faites lors du conseil municipal va être envoyée à
l'architecte.

Délibération n° 2015 - 9

Renouvellement contrat E-magnus

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour renouveler le contrat E-
magnus jusqu'en 2017.

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 18 février 2015

Rectification cadastrale

M. Levavasseur Damien sollicite la mairie pour acheter une parcelle non cadastrée, mais communale, et attenante à sa propriété. Le Conseil Municipal décide d'approfondir le sujet et de reporter cette question au prochain conseil.

Logement de l'école

Un point va être fait avec les entreprises Dalmont et Digard pour réceptionner les travaux réalisés avant de relouer le logement.

Bilan annuel ERDF

La facture 2014 s'élève à 4033 euros TTC pour la Commune de Helleville.

Etude hydraulique La Rue

Monsieur le Maire présente l'étude hydraulique faite par le Département pour résorber les inondations fréquentes du village de la Rue. Cette étude présente 3 scénarii prévoyant des zones de retenue des eaux (bassins d'orage).

La décision du scénario retenu sera prise par le Département et la Communauté de Communes. (L'étude est consultable en mairie.)

Questions diverses

- Recensement 2015 : la clôture sera faite vendredi 20 février 2015.
- Déplacement des élus : les conseillers qui le souhaitent peuvent utiliser le véhicule communal pour assister aux réunions dans le cadre de leur mission.